

## Table de concertation - Parc des Sommets | COMPTE RENDU

(Dernière rencontre 13 novembre 2019)

**DATE** 19 février 2020 – 16 h | **LIEU DE LA RÉUNION** Hôtel de ville – Salle du conseil

|                              |  |   |  |
|------------------------------|--|---|--|
| <b>Réunion organisée par</b> | Annie Cabana, Chargée de projet du parc des Sommets  |   |  |
| <b>Prise de note</b>         | Josée Nadon, adjointe administration à la direction générale et au cabinet du maire  |   |  |
| <b>Présences</b>             | <input type="checkbox"/> Éric Sévigny, directeur général<br><input checked="" type="checkbox"/> Louis Villeneuve, maire<br><input type="checkbox"/> Réal Brunelle, conseillère municipale<br><input checked="" type="checkbox"/> Claire Mailhot, conseillère municipale<br><input checked="" type="checkbox"/> Philippe St-Denis, Observateur<br><input checked="" type="checkbox"/> Catherine Page, Observatrice<br><input checked="" type="checkbox"/> Marie Allaire, observatrice | <input checked="" type="checkbox"/> Camil Poulin, SCMB<br><input checked="" type="checkbox"/> Alexandre Paré, Protégeons Bromont<br><input type="checkbox"/> Michel Matteau, Amis des sentiers<br><input checked="" type="checkbox"/> Nicolas Legault, CNCB<br><input type="checkbox"/> Audrey Laroquette, Club de trail<br><input checked="" type="checkbox"/> Daniel Rochon, BME<br><input type="checkbox"/> Denis Beauchamp, CLD Brome-Missisquoi<br><input checked="" type="checkbox"/> Pierre Vinet, Contributions financières<br><input type="checkbox"/> Philippe Bédard, Personnes à mobilité réduite | <input checked="" type="checkbox"/> Alister Garner, Citoyen district Mont-Soleil<br><input checked="" type="checkbox"/> Louis Larouche, Citoyen district Shefford<br><input type="checkbox"/> Heidi Poirier, Citoyen district Lac Bromont<br><input checked="" type="checkbox"/> Sylvie Adam, Citoyen district Adamsville<br><input type="checkbox"/> Maude Bougie, Citoyen district Pierre-Laporte<br><input type="checkbox"/> Robert Désourdy, Citoyen district Mont-Brome |

| Sujet  | Commentaires  | Actions/Suivis |
|--|---|----------------|
| 1. Présentation de l'ordre du jour (A. Cabana) | Aucun suivi à faire sur le dernier compte rendu.  |                |
| 2. Communication (A. Cabana)                   | 1) Budget 2020<br>Présentation du budget pour l'année 2020 et explication de la répartition des montants.<br><br>2) Panneaux d'interprétation<br>Présentation des 10 thèmes des panneaux qui se retrouveront dans le parc des Sommets et qui ont été approuvés par le Ministère. Les endroits où les panneaux seront installés ont été déterminés.<br><br>3) Plan de conservation |                |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p>Élaboration de la phase 2 du plan de conservation. Révision de la phase 1 et création d'une boîte à outils qui permettra de prioriser les actions avec l'implication des différents partenaires.</p> <p>4) Pavillon d'accueil</p> <p><b>État d'avancement</b><br/>Choix de la table, option 2. Approuvé par le CCU. Explication des résultats de l'étude géotechnique et options envisagées en raison de certaines problématiques. En attente des résultats de la 2<sup>e</sup> étude géotechnique afin de voir où le pavillon d'accueil pourra être construit, puisque les premières études ne permettent pas la construction sur le premier endroit.</p> <p><b>Services professionnels</b><br/>Octroi de contrat à LCL pour l'étude environnementale phase 1. Soumissions pour services professionnels visant l'obtention du CA 22 et 31,75 pour le champ d'épuration et le puit. Délai de 3 à 5 mois pour l'obtention du CA du Ministère. Pas de service d'aqueduc disponible. La construction du pavillon est prévue débuter en juillet 2020.</p> <p>5) <b>Gouvernance</b><br/>Le comité d'entente de gouvernance s'est réuni le 5 décembre 2019. Rédaction d'un projet d'entente par la Ville et les Amis (en cours).</p> <p><b>Profils suggérés des membres du CA des Amis 2.0 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un représentant de la SCMB</li><li>• Un représentant du CNCB</li><li>• Un représentant de BME</li><li>• Un membre avec profil en administration des affaires et comptabilité</li><li>• Un membre avec profil en conservation du milieu naturel et éducation</li></ul> |  |
|--|---|--|

|                 |   |  |
|-----------------|---|--|
|                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un membre de la communauté utilisateur des sentiers</li> <li>• Un membre avec un profil en marketing et tourisme</li> <li>• Un membre avec un profil de développement des activités de plein air</li> <li>• Un membre avec un profil légal, assurance et conformité</li> </ul> <p>Les Amis veulent conserver 9 sièges. À ces sièges s'ajouteront 2 observateurs de la Ville, soit, un élu et un employé.</p> <p><b>Présences de Comité</b><br/>Comité de développement et de planification stratégique s'occupe notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre d'activités</li> <li>• Services</li> <li>• Billetterie</li> <li>• Sentiers et infrastructures</li> <li>• Politique de fréquentation</li> </ul> <p><b>Parution poste de directeur général pour les Amis des sentiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poste intérimaire</li> <li>• Entrevue en mars 2020</li> <li>• Entrée en fonction prévue en mai 2020</li> </ul> |  |
| 3. Consultation | <p>1) Proposition plateforme transactionnelle<br/>Les Amis des sentiers proposent la plateforme X-payrience après avoir analysé plusieurs autres plateformes.</p> <p>À quoi doit répondre la plateforme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendre des billets et abonnements de façon simple et rapide</li> <li>• Permettre d'identifier les détenteurs d'un billet ou d'un abonnement</li> <li>• Louer de l'équipement et gérer les inventaires</li> <li>• Autres ?</li> </ul>   |  |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <p><b>Proposition des Amis :</b></p> <p><b>X-payrience</b></p> <p><b>Commentaires des membres :</b> Les frais par billet sont vraiment élevés pour X-payrience comparativement à d'autres. Cela représente une perte de revenus. X-payrience ont la capacité de créer des partenaires afin de payer dans le même panier un ensemble d'activité. Différentes opinions émises sur le type de plateforme qui serait plus adéquat. Plusieurs facteurs à considérer avant d'arrêter un choix. Il est important d'avoir une identification visuelle facile. Il faudrait récolter les commentaires des utilisateurs. Le choix devrait être fait conjointement avec les ADS et la Ville.</p> <p><b>Proposition des membres :</b> Proposer aux ADS d'utiliser X-payrience jusqu'à la mise en place de la gouvernance et de trouver une plateforme qui répondra aux points soulevés par la table de concertation.</p> <p><b>Méthode proposée</b></p> <p><b>2020</b><br/>Sur un téléphone intelligent ou un ordinateur<br/>Dans différents points de vente (BIT, UBAC, CNCB, Pitsop)</p> <p><b>2021</b><br/>Ajout d'une borne de contrôle d'accès libre-service localisée à un point d'entrée en plus des méthodes proposées pour 2020.</p> <p><b>Mode d'identification</b><br/>2020 : déterminer le meilleur identifiant<br/>2021 : Mise en disponibilité des identifiants</p> |  |
|--|--|--|

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p>Question à savoir s'il sera possible de connaître la fréquentation et l'achalandage dans les différents sentiers afin de permettre aux utilisateurs de mieux planifier leur déplacement et leur choix d'activités.</p> <p><b>2) Projet du refuge cabane à sucre</b></p> <p>Le projet de cabane à sucre est un élément clé du financement du MTO :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le MTO ne pouvait financer l'acquisition de terrain ;</li><li>• Il fait une exception si le terrain est nécessaire aux infrastructures</li><li>• On a soutenu que le projet de cabane à sucre nécessitait une érablière de 10 ha</li><li>• Ce seul projet de la cabane à sucre a permis d'aller chercher 466 000 \$ en subvention sur un total de 1,6 M\$</li><li>• Le projet doit respecter notre engagement, les échéanciers et le budget associé au projet</li><li>• Toutes les contributions financières incluent ce projet, demande de modification du projet pour chacune d'entre elles.</li></ul> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Construction d'un refuge ayant l'architecture d'une cabane à sucre</li><li>• Comprends des outils, équipements et panneaux qui permettent l'interprétation et l'histoire de la typique cabane à sucre québécoise</li><li>• Une cabane qui s'adapte aux tendances et besoins</li><li>• Une cabane qui sert de refuge (sans hébergement) pour les utilisateurs de sentiers</li><li>• Opération à coût nul</li><li>• Pourrait être construite en 2021</li></ul> <p>Tour de table</p> <p>Les membres sont d'accord avec les propositions, mais émettent certaines réserves en ce qui a trait à la protection et la conservation des milieux naturels. Important de bien implanter le bâtiment. Entrevoir la possibilité d'installer le bâtiment à la base d'une remontée de Bromont, montagne d'expériences. Les membres soumettront leurs propositions</p> |  |
|--|---|--|

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p>d'emplacement qui pourront être revues et analysées lors de la prochaine rencontre. Vérifier s'il est préférable de conserver la halte équestre avec le refuge ou le mettre ailleurs.</p> <p><b>3) Plan directeur des sentiers</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir une vision à long terme du développement pour une cohérence entre la mission et la vision du parc</li><li>• Permettre une saine cohabitation entre tous les utilisateurs</li><li>• Respecter le plan de conservation, les corridors fauniques et les diverses ententes</li><li>• Que les nouveaux sentiers soient créés dans le but de répondre à un besoin à long terme autre que celui de la nouveauté à tout prix</li><li>• Que les sentiers permettent des parcours logiques pour tous les types et niveaux d'utilisateurs</li><li>• Se doter d'une méthodologie et de bonnes pratiques pour l'aménagement, l'entretien, le balisage et la fermeture des SENTIERS</li><li>• Se doter d'un code d'éthique et en faire la promotion</li><li>• Être à l'affut et prêts à accueillir ou non de nouvelles activités</li></ul> <p><b>Par qui ?</b> Le nouvel Organisme des Amis des sentiers.</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Amis des sentiers, Organismes de conservation, BME, Ville, utilisateurs</p> <p><b>Proposition :</b> Mandat du nouveau DG des Amis</p> <p><b>Échéanciers ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation d'un comité en juin 2020</li><li>• Livrable en mars 2021</li></ul> <p>Tour de table</p> |  |
|--|---|--|

|                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
|                                 | <p>Certains croient que la Ville devrait être responsable du plan directeur des sentiers, d'autres croient que ça devrait être un comité et que le comité devrait être mis sur pied avant juin 2020. Plus on agit vite, plus ça va être facile à gérer. Voir la possibilité de donner ça à un consultant.</p> |  |
| 4. Affaires nouvelles/Questions |   |  |